

Leipzig, le 1 juin 2017

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE 2017 SUR LA GOUVERNANCE DES TRANSPORTS

Préambule

Les transports confèrent aux individus une accessibilité et une mobilité essentielles et contribuent à l'activité économique mondiale en reliant les personnes et les entreprises entre elles et aux marchés. Le progrès technologique abolit de surcroît les obstacles naturels à la libre circulation des personnes et des marchandises, transformant ainsi les modes de vie, de travail et de déplacement.

Il s'agit aujourd'hui de veiller à ce que la gouvernance des transports - c'est-à-dire le cadre institutionnel, législatif, réglementaire et décisionnel dans lequel les systèmes de transport sont pensés, déployés et administrés - puisse faire face à ces mutations dynamiques et rapides qui façonnent le secteur, telles que l'émergence des véhicules connectés et automatisés, l'utilisation des données massives dans les transports et la transformation numérique de la société et de l'économie en général.

En particulier, la gouvernance des transports devrait prendre en considération les ambitieux objectifs énoncés dans les deux grands accords de 2015 qui définissent l'action à mener à l'échelle mondiale, à savoir : l'Accord de Paris sur le climat et les Objectifs de développement durable fixés par l'ONU. Leur bonne mise en œuvre appelle des changements profonds dans les systèmes de transport, les technologies et la gouvernance du secteur.

La gouvernance des transports structure la prise de décisions et l'élaboration des politiques, quel qu'en soit le thème, des pistes cyclables locales aux grands axes du commerce mondial. Elle encadre la législation et la réglementation, ainsi que les décisions touchant l'environnement, les conditions de travail, l'accessibilité ou encore les solutions techniques. Dans le même temps, la gouvernance a une incidence sur les enjeux organisationnels et financiers, tout en subissant les répercussions. Chose importante, son

objectif est de veiller à une répartition équilibrée des responsabilités entre toutes les parties prenantes, à tous les niveaux de compétence.

Une bonne gouvernance sait concilier les objectifs et les besoins, d'une part, avec les responsabilités et les ressources disponibles, d'autre part, tout en tenant compte de priorités bien souvent concurrentes, voire divergentes. Dans ce contexte, une bonne gouvernance devrait se caractériser par des procédures et une prise de décisions fondées sur la transparence, l'efficacité, l'équité et l'inclusion, et ce selon le principe de la primauté du droit. Enfin, la gouvernance devrait faire en sorte que l'avis de tous les citoyens soit pris en compte et que les plus vulnérables aient voix au chapitre lors de la prise de décisions.

Nous, Ministres responsables des transports des pays membres du Forum international des transports, sommes réunis sous la présidence du Mexique pour articuler une vision commune de ces défis et pour orienter l'action à mener afin d'y répondre.

La connectivité au service d'une économie mondialisée et d'une société inclusive

Nous :

- ▶ **affirmons** que des réseaux de transport bien développés, concurrentiels, fiables, sûrs et durables contribuent de façon notable à faciliter les échanges commerciaux et la mobilité des personnes entre les régions ;
- ▶ **reconnaissons** que les normes et les règles de portée mondiale, notamment celles qui concernent la protection de l'environnement, la sécurité et la sûreté, devraient reposer sur les besoins et sur des données concrètes, être adoptées dans le respect des « bonnes pratiques réglementaires » internationalement reconnues et s'appliquer lorsqu'il y a lieu au transport de marchandises et de personnes ;
- ▶ **encourageons** la définition et l'application de normes et procédures de nature à resserrer la coordination entre toutes les parties prenantes afin de renforcer la connectivité locale, régionale, nationale et internationale ;
- ▶ **favorisons** la mise au point de cadres d'action nationaux pour les transports destinés à favoriser la coopération et l'élaboration de politiques compatibles parmi les autorités responsables des transports et les ministères compétents dans les domaines connexes (transports, communications, énergie, environnement, urbanisme, concurrence, travail, commerce et finances, etc.).

Une infrastructure de transport adaptée aux besoins de demain en termes d'accès et de mobilité

Nous :

- ▶ **reconnaissons** qu'une gouvernance avisée est nécessaire pour garantir l'existence d'une infrastructure de transport de grande qualité qui offre des conditions d'accès et de mobilité plus efficaces, renforce la sécurité, la fiabilité et la résilience, améliore le bilan environnemental et, enfin, accompagne la transformation en cours du secteur des transports sur la voie de la durabilité ;
- ▶ **reconnaissons** le potentiel offert par les nouvelles modalités de production et d'utilisation interopérables des données pour renforcer les fonctionnalités intelligentes et la durabilité de l'infrastructure et des services de mobilité ;
- ▶ **visons à intégrer** une planification stratégique à long terme des infrastructures de transport à tous les niveaux et **insistons** sur la nécessité que cette planification soit conçue avec soin de manière à concilier l'incertitude liée à l'investissement à long terme et l'impératif de s'adapter aux priorités et contraintes budgétaires à court terme, condition indispensable au succès des projets ;
- ▶ **conseillons** à toutes les autorités compétentes de redoubler d'efforts pour mettre en place des cadres de gouvernance complets et cohérents du financement public et privé, de manière à favoriser une coopération féconde entre les autorités et le secteur privé, et de permettre l'exploration de solutions novatrices de financement ;
- ▶ **soutenons** et **faciliterons**, dans la mesure du possible, la mise en commun et la diffusion des mécanismes les plus adaptés pour attirer l'investissement privé, réduire au minimum les lacunes en matière d'infrastructure et doper la croissance de la productivité tout en optimisant l'utilisation des ressources.

Une réglementation réactive pour favoriser l'innovation

Nous :

- ▶ **saluons** les avantages que l'évolution des nouvelles technologies, des modèles économiques et du numérique procurent à la société en améliorant les services de transport et en renforçant l'accès à ces services au profit de tous ;
- ▶ **reconnaissons** qu'il pourrait être nécessaire d'apporter des ajustements aux cadres réglementaires et budgétaires afin de favoriser

les solutions de transport et de mobilité novatrices et l'apparition de nouveaux modèles économiques tout en renforçant l'accessibilité, la sécurité, l'interopérabilité et les performances environnementales ;

- ▶ **préconisons** la mise en place de programmes gouvernementaux pour soutenir les petites et moyennes entreprises, l'entrepreneuriat et les startups et concourir ainsi à la création d'emplois et à la croissance de la productivité.

Un cadre solide pour l'ouverture des données sur la mobilité

Nous :

- ▶ **reconnaissons** que les données sur les transports et la mobilité sont importantes pour la mise au point d'applications numériques qui offrent des services de transport plus efficaces et, d'une manière plus générale, créent de la richesse numérique ;
- ▶ **sommes favorables** à de nouvelles formes de collaboration public-privé visant à permettre l'accès aux données utiles pour la gestion du fonctionnement et la planification des transports ainsi que le partage de ces données ;
- ▶ **saluons** les initiatives visant à mettre à la disposition de tous les données sur les transports à caractère non personnel recueillies par les pouvoirs publics ;
- ▶ **encourageons** les entreprises et exploitants de transport à rendre leurs données disponibles dans des formats ouverts ;
- ▶ **encourageons** la mise en place de mesures visant à assurer la cybersécurité et la protection des données, condition indispensable pour pouvoir, en toute confiance, collecter et traiter les données et y accéder.

L'accès pour tous au service d'une meilleure mobilité urbaine

Nous :

- ▶ **reconnaissons** qu'il faudrait disposer de cadres de gouvernance efficaces prenant en compte les tendances démographiques et l'évolution des modes de vie et des préférences individuelles en matière de mobilité, qui jouent un rôle important dans la redéfinition du paysage de la mobilité urbaine ;
- ▶ **affermirons** les mesures institutionnelles, législatives et réglementaires qui répondent aux défis liés à la concurrence des

niveaux de compétence et à la coordination de leurs efforts, aux nouvelles solutions de mobilité et à l'évolution des modes de déplacement ;

- ▶ **encourageons** une coopération efficace entre tous les niveaux de pouvoir de sorte que les systèmes de transport déployés en milieu urbain permettent à toutes les composantes d'une population urbaine en augmentation rapide d'accéder aux services et aux solutions de mobilité durable ;
- ▶ **conseillons** à toutes les autorités compétentes de redoubler d'efforts pour coordonner efficacement leurs politiques de transport et de mobilité, d'occupation des sols ainsi que leur politique budgétaire, de manière à pérenniser la vitalité économique tout en assurant la défense de l'environnement et la protection sociale.

+++